

Lisses, le 31 janvier 2024

Riverains quartier Village

Chères Lissoises, chers Lissois,

LA MUNICIPALITÉ VOUS INFORME

Pour faire suite aux visites de quartier communales et à la demande de la Municipalité, une réunion s'est tenue en date du 12 septembre 2023 afin d'étudier, par sous-groupe de travail, les aménagements possibles pour sécuriser la circulation routière du quartier Village.

Il s'agit du quartier comprenant les rues des Maraîchers, André Métier, Perrotin, du Dr Hanriot, de l'Églantier et du Bel Air.

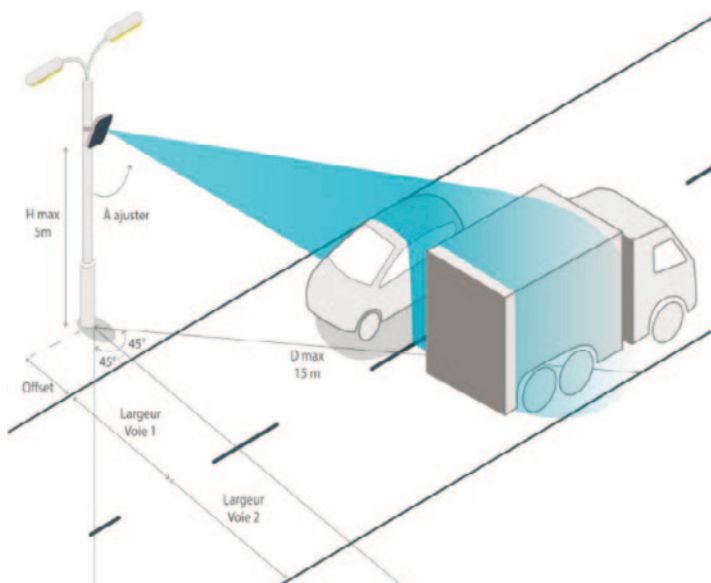
Les riverains présents ont évoqué une vitesse excessive au sein du quartier, des problèmes de stationnement et un transit anormal à certaines heures.

Dans la continuité de cette réunion, la ville a décidé de mettre en place un radar de comptage qui sera posé alternativement sur différentes sections des rues pour une durée moyenne de deux semaines en débutant l'analyse rue des Maraîchers.

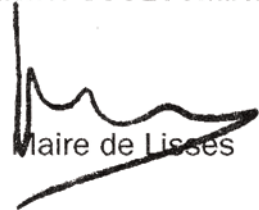
Le radar de comptage sera capable de mesurer la vitesse, classer les véhicules dans différents scénarios et collecter les données de trafic. Grâce à ces statistiques de circulation et à l'appui de ces nouvelles données objectives, des groupes de riverains travailleront sur des propositions concrètes visant à mieux aménager ces espaces de voiries.

Le radar sera installé à partir du 01/02/2024.

En collaborant de manière concertée, nous œuvrons à renforcer la qualité de vie de nos concitoyens.



Michel SOULOUMIAC



Maire de Lisses

